

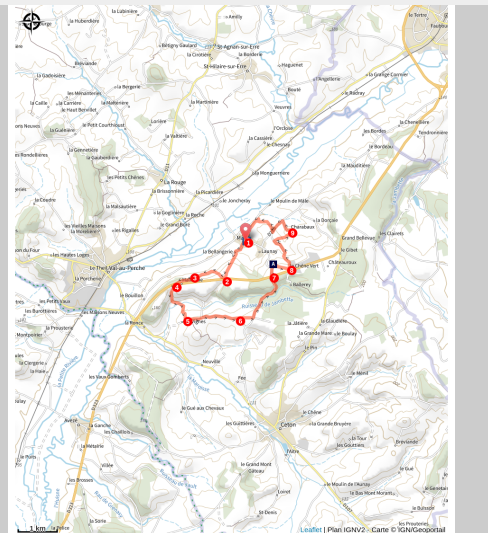
La vallée de la Jambette

Communauté de Communes des Collines du Perche Normand



Orsal 2018

©Didier Orsal (admin-pnpr)



Ce circuit vous offrira une vue exceptionnelle sur la vallée de l'Huisne et une découverte du petit patrimoine rural. Il conviendra d'être vigilant et prudent lors des traversées de la D 923, mais ce dépaysement le vaut largement !

Du latin « margila », le nom de la commune évoque la marne, terre argileuse. Le village domine la vallée de l'Huisne et ses riches pâturages alluvionnaires propices à l'élevage. Au grès des chemins, vous découvrirez tout un petit patrimoine vernaculaire ; lavoir, puits et fontaines, attestant de l'omniprésence de l'eau, permettant un habitat dispersé, si caractéristique du Perche.

Infos pratiques

Pratique : À pied

Durée : 3 h 30

Longueur : 12.0 km

Dénivelé positif : 270 m

Difficulté : Intermédiaire

Type : Boucle

Thèmes : Au fil de l'eau,
Histoire et patrimoine bâti,
Panorama et paysage

Itinéraire

Départ : Mâle (Val-au-Perche)

Arrivée : Mâle (Val-au-Perche)

Balisage : — PR

Communes : 1. Mâle

2. Ceton

Départ : Mâle, place de l'Eglise

1 – Descendre la rue du Lavoir. A la sortie du bourg, remarquer à droite **un corps de logis du XVI^{ème} siècle**, et à gauche **le lavoir communal**. Gagner la Bellangerie, et avant ce hameau, monter à gauche par **un chemin creux**. A une 1^{ère} intersection en fourche, prendre à gauche. Avant de pénétrer en sous-bois, on peut alors profiter d'**une jolie vue**, à droite, sur la **vallée de l'Huisne**. Traverser **la forêt de la Teissonnière** jusqu'à rejoindre **la D 923**. PRUDENCE sur ce bord de route car elle est passante.

2 – Prendre à droite **en direction de Cadiot**. A la fin de la route, continuer par **un chemin creux** (sur gauche) pour rejoindre **la Croix de Pierre**. Poursuivre tout droit par un chemin empierré.

3 – A une intersection en Y, quitter ce chemin et prendre à gauche un autre chemin de terre, étroit et herbeux au départ, qui monte fortement à flanc de coteau. Regagner **la D 923** au lieu-dit **La Malbroue**.

4 – **Traverser la D 923 avec PRUDENCE** ! Prendre la route qui descend, sur droite : **le chemin de Jambette**, en ignorant à gauche celui de Grangette. Traverser à gué **le ruisseau de la Jambette**, laisser le hameau en ruine, et, par un chemin de terre qui serpente entre des champs de culture, rejoindre **le hameau des Vignes**, que vous laisserez sur votre droite.

5 – Tourner à gauche donc. Passer une intersection, puis continuer tout droit. Ignorer à gauche le chemin des Lançardières et continuer par **un chemin goudronné**. Laisser la ferme de la Reinière sur gauche.

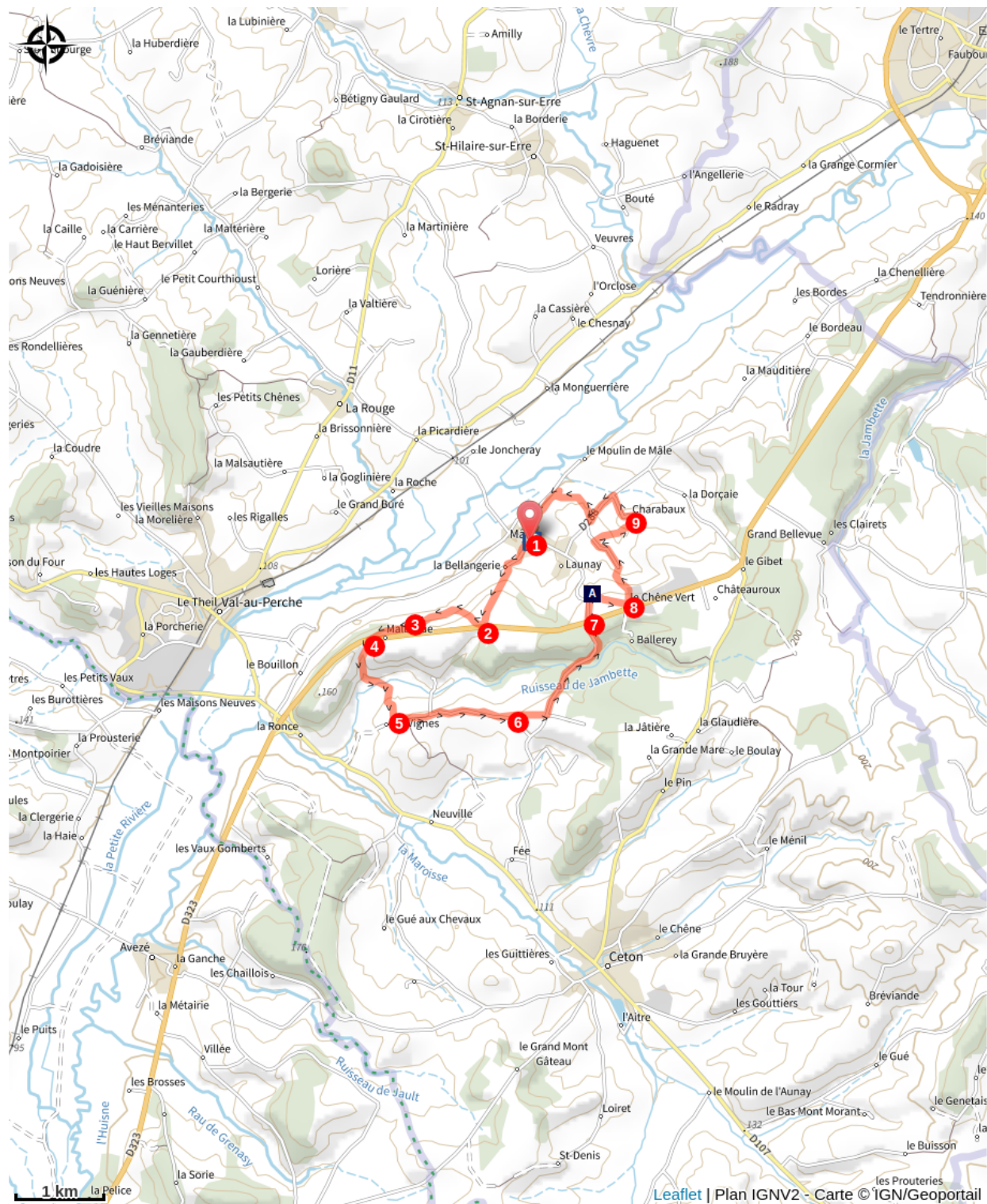
6 – 200 m **après la Patrière**, ne pas poursuivre sur la route : avant qu'elle tourne à droite, quitter le chemin goudronné pour s'engager en face, via quelques marches, **dans un chemin en herbe** qui, après un double coude à angle droit, débouche sur une route : la voie communale 12, face au chemin de la Creusière. Tourner alors à gauche (et laisser Le Pont Girard sur votre droite). Passer devant **les Margottières**. Remonter la route jusqu'à **la D 923**.

7 – Traverser à nouveau la départementale **avec PRUDENCE**. Prendre en face **la D 635**. Arrivé **au Carrefour du Chêne Vert**, prendre à droite la voie communale 1 (ou à gauche, si vous souhaitez raccourcir le circuit : il suffit alors de suivre la route jusqu'à Mâle : **belle vue plongeante sur Mâle**).

8 – A la dernière maison avant la départementale, emprunter à gauche un chemin en herbe. Laisser à droite **la maison du Terrier**. Continuer sur 100m tout droit en laissant à droite **le Buisson** (chemin privé). Poursuivre **le chemin goudronné** sur 500 m avant de tourner à droite sur **un chemin en herbe**.

9 – **Au lieu-dit Charabaux**, continuer sur le chemin empierré qui vire à gauche et descendre le chemin goudronné pour rejoindre **la D 288**. Emprunter **la D 288** sur la gauche sur 500m, puis tourner à droite par un chemin de terre. Continuer tout droit jusqu'au croisement **avant le lieu-dit Les Costiers**. Prendre le chemin sur la gauche qui surplombe la vallée de l'Huisne jusqu'au bourg.

Sur votre chemin...



La vallée de l'Huisne, avec Mâle en fond (A)

Toutes les infos pratiques

Recommandations

Attention à la traversée des routes, certaines peuvent être passantes.

Comment venir ?

Parking conseillé

Place de l'église

Lieux de renseignement

Maison du Parc naturel régional du
Perche

Manoir de Courboyer - Nocé, 61340 Perche-en-Nocé

info.tourisme@parc-naturel-perche.fr

Tel : 02 33 25 70 10

<http://parc-naturel-perche.fr>



Office du Tourisme des collines du Perche
normand

Bd Bansard des Bois, 61130 Bellême

sejour@perchenormand.fr

Tel : 02 33 73 09 69

<http://www.perchenormand.fr>

